

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

ISSN: 2521-2125

**NUMERO
SPECIAL
JANVIER 2019**



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire à l'UAO
- Konan KOUASSI, Maître-Assistant à l'UAO
- Dhédé Paul Eric KOUAME, Maître-Assistant à l'UAO
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Maître-Assistant à l'UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître-Assistant à l'UAO
- Kouakou Hermann Michel KANGA, Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- HAUHOUOT Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ALOKO N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- AKIBODÉ Koffi Ayéchoro, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- BOKO Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- MOTCHO Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- DIOP Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- SOW Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- DIOP Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- WAKPONOU Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- KOBY Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Maître de Conférences, UL (Togo)

EDITORIAL

Un regard critique sur l'évolution du monde, depuis l'époque contemporaine, laisse transparaître une pluralité de crises de différents caractères, dans pratiquement tous les Etats en général, et dans ceux de l'Afrique subsaharienne en particulier.

D'abord dans les campagnes subsahariennes, l'agriculture est à un carrefour. Alors que les impacts du changement climatique sur la production alimentaire sont de loin négatifs, selon les scientifiques et les observateurs avisés, la demande agricole ne fait qu'augmentée avec la population. Ne pas la satisfaire, à la mesure de sa demande, renforcerait l'insécurité alimentaire, tandis que poursuivre sur le même rythme d'une agriculture itinérante sur brûlis associant l'utilisation mal contrôlée de pesticides accélérerait le réchauffement du climat. Les populations courent le risque de se retrouver dans une spirale de pauvreté – faim – dégradation de l'environnement – conflits, etc. Dès lors, la question de la sécurisation de l'agriculture subsaharienne se révèle être d'actualité.

Ailleurs, les villes subsahariennes occupent une place de premier plan dans le débat relatif aux enjeux environnementaux. Au fur et à mesure qu'elles se complexifient, en raison des activités relatives au développement socioéconomique qui se multiplient, elles sont susceptibles d'avoir des effets négatifs sur l'environnement. Face à leur étalement, conjuguée à la concentration démographique et à la production industrielle, les niveaux de pollution ne font que s'élever et la biodiversité court le risque de s'effriter. Parvenir à une absence de menaces contre l'environnement urbain, essentiel au bien-être des populations et au maintien de son intégrité fonctionnelle, s'avère nécessaire.

Il ne faut pas omettre l'actualité sanitaire de l'Afrique subsaharienne. La résurgence répétée de l'épidémie d'Ebola dans plusieurs pays, révèle par exemple que la sécurité sanitaire est menacée. Selon l'OMS (2017), 80% de la charge de morbidité due au paludisme pèse sur cette partie du globe. Pourtant, tous ces Etats, après leur indépendance, ont réussi à mettre en place, pour leurs populations, des systèmes de santé. Cependant, leur fonctionnement reste encore problématique. Se préserver des problèmes de santé passe par un renforcement de la capacité des pays à prévenir les menaces sanitaires actuelles et futures, à les détecter et à y répondre efficacement. Alors, comment parvenir à une sécurité sanitaire en Afrique subsaharienne ?

Ce tableau non exhaustif de la situation sanitaire, sécuritaire et socio-environnemental en l'Afrique subsaharienne révèle combien de fois il est plus qu'opportun de mener des réflexions actualisées sur les questions de sécurité

dans le contexte actuel des ODD. C'est dans ce cadre que s'inscrit ce numéro spécial de RIGES. Pour ce numéro spécial de janvier 2019, la Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes (RIGES) a lancé un appel à contribution sur le thème : « Les questions de sécurité en Afrique subsaharienne » regroupé autour de ces axes suivants :

- Axe 1 : Développement agricole et sécurité alimentaire ;
- Axe 2 : Gouvernance foncière et sécurisation de la cohésion sociale ;
- Axe 3 : Milieu urbain et assainissement ;
- Axe 4 : Territoire, sécurité et enjeux de pouvoir ;
- Axe 5 : Société, environnement et sécurité sanitaires.

KANGA Kouakou Hermann M.

YEBOUE Konan Thiéry St Urbain

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire).

Sommaire

AXE 1 : DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	8
NASSIHOUNDE C. Blaise, HOUINSOU T. Auguste, GIBIGAYE Moussa, KPATOUKPA K. Bienvenu, DOSSOU GUEDEGBE V. Odile Contribution des marchés vivriers de la dépression d'Issaba au développement local des communes de Pobe, Ouinhi et Adja-Ouere au sud-est du Benin	9
Ayi Yves Césaire AJAVON Importances socio-économiques de la production des hypocotyles du ronier (<i>borassus aethiopum mart.</i>) dans la commune de Savé au centre du Benin (Afrique de l'ouest)	31
Kopeh Jean-Louis ASSI, Tchognenga Charles SORO, N'zué Pauline YAO, Joseph-P. ASSI-KAUDJHIS Approche SIG du potentiel agricole pour la production de l'ananas dans le département de Grand-Bassam	49
YEO Yakatienguelpou, YEO Siriki , ASSI-KAUDJHIS Joseph P. Les conflits liés à l'exploitation agricole et minière dans le département de Katiola (côte d'ivoire)	71
AXE 2 : GOUVERNANCE FONCIERE ET SECURISATION DE LA COHESION SOCIALE	85
Sidia Diaouma BADIANE Femmes et agriculture dans la forêt classée de mbao (Dakar) : contribution à la préservation d'une forêt classée et d'une zone de moyens d'existence	86
Guy Sourou NOUATIN, Omokunmi Floriane Sylfata OREYICHAN Conseil à l'exploitation familiale et autonomisation des femmes dans la commune de N'dali (nord du Benin)	101
SILUE N'wangboho Fousseni, KOFFI Brou Emile Gestion coutumière et accessibilité aux espaces agricoles urbains et périurbains dans la région de Gbêkê	126
AXE 3 : MILIEU URBAIN ET ASSAINISSEMENT	148
Kouacou Fohondi Constantin, Brenoum Kouakou David, Atta Koffi Lazare Impact de l'autoroute du nord sur la ville de Toumodi	149

KOUAME Konan Lopez, ASSIDJO Nogbou Emmanuel Simulation en regime temporel de la sedimentation de particules en suspension dans l'eau à SANIA_cie (Abidjan-Côte d'Ivoire)	174
Félix Grah BECHI Les déterminants du revers de l'harmonie urbaine dans l'espace communal de cocody (Abidjan - Côte d'Ivoire)	187
AXE 4 : TERRITOIRE, SÉCURITÉ ET ENJEUX DE POUVOIR	203
KOFFI Assoumou André Luc, GAHIÉ Gnantin Mathias, KOFFI Brou Émile, LOUKOU Alain François Services mobiles money et leurs retombées socioéconomiques pour les populations de la ville de Dimbokro	204
DJOMO Armel Konan Kouassi, KONÉ Kapiéfolo Julien, ADOU Bosson Camille, KOFFI Brou Émile, LOUKOU Alain François La problématique de l'e-participation citoyenne dans le district de yamoussoukro	218
KOFFI Kouassi Antoine, ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, ASSI-KAUDJHIS Joseph P. Les mutuelles de développement et l'habitat dans les villages de la commune de Bocanda	232
Alida Gwladys DIEME, Firmain Kouakou N'GUESSAN, Noel Kpan VEI, Émile Brou Koffi Production foncière à travers les lotissements villageois à Bouaké : quel bilan ?	251
KALOU Bi Kalou Didier, ZAH Bi Tozan Les bakor-bakors (mototaxis) : de nouvelles offres de transports collectifs à Vavoua (Côte d'Ivoire)	268
KOUADIO Kouakou Abraham, GOGBE Téré Potentialités et contraintes du développement du tourisme dans le département de Tiassalé (Côte d'Ivoire)	285
AXE 5 : SOCIÉTÉ, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ SANITAIRES	305
KOUASSI Konan, SREU Eric, KOUA Asseman Médard Les camps de prière : quelle soupape de sécurité sanitaire dans un désert d'offre de soins psychiatrique dans la région sanitaire de Gbêkê (Centre-Côte d'Ivoire) ?	306
Dr Hervé Bonaventure Métonmassé GBÉNAHOU Mécanismes de mobilisation des ressources financières face aux maladies sévères et faibles adhésions aux structures mutualistes (zou- Benin)	327

Kouamé Sylvestre KOUASSI, Symphorien ONGOLO Politiques de conservation de la biodiversité, migrations et conflictualités en Côte d'Ivoire : l'exemple du parc national de la Marahoué	340
Rachad Kolawolé Foumilayo Mandus ALI Diversité et formes d'utilisations des plantes médicinales vendues dans le marché de Agbokou dans la commune de Porto-Novo au sud-est du Benin, Afrique de l'ouest	358
APPOH Kouassi Menzan Williams, ASSUÉ Yao Jean-Aimé, ASSI KAUDJHIS Joseph P. Difficultés d'accès aux soins modernes par les ruraux du département de Koun-fao	378
TOHOZIN Côovi Aimé Bernadin Contribution du sig pour le diagnostic des vallons et la lagune de Porto-Novo, Benin	393
Djibril Tenena YEO, Nambégué SORO, Marie-Solange TIEBRE Dynamique de l'occupation du sol de la «zone dense» de Korhogo de 2000 à 2015 (nord de la Côte d'Ivoire)	405
Pélagie Mongbo-Gbénahou, Gauthier Biaou Pauvreté et construction du self chez les enfants de 5-14 ans au sud du Benin	424

LES CONFLITS LIÉS À L'EXPLOITATION AGRICOLE ET MINIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE KATIOLA (CÔTE D'IVOIRE)

YEO Yakatienguelpou,
Doctorant
Université Alassane Ouattara
Courriel : yakino30@yahoo.com

YEO Siriki
Doctorant
Université Alassane Ouattara
Courriel : yeo_siriki@yahoo.fr

ASSI-KAUDJHIS Joseph P.
Professeur Titulaire,
Université Alassane Ouattara
Courriel : jkaudjhis@yahoo.fr

RESUME

Les conflits dans le monde paysan entravent sérieusement le développement de l'espace rural. La persistance de ces conflits dans le département de Katiola fragilise son économie qui est basée sur le secteur agricole. À côté de l'agriculture, se développe dans le département l'élevage. La cohabitation de ces deux activités dans le milieu rural semble difficile ; eu égard aux nombreux conflits qu'elle provoque. Et les types de conflits observés dans le département de Katiola sont les conflits agriculteurs-éleveurs, les conflits agriculteurs-exploitants miniers, les conflits fonciers et ceux liés à la gestion de l'eau. Face à ces conflits, les populations adoptent différents modes de gestion. Dans le département, notons que la résolution administrative des conflits ne satisfait pas toujours toutes les parties. Et les autorités administratives chargées pour le règlement de ces conflits sont accusées à tort ou à raison par l'une des parties. Face à ces insatisfactions, l'un des villages du département, Nikolo a mis en place une organisation interne impliquant tous les acteurs (agriculteurs et éleveurs). Cette organisation locale de gestion des conflits à Nikolo a permis de réduire significativement les conflits entre agriculteurs et éleveurs dans le village. À travers cette étude, nous présentons la résolution administrative des conflits à Darakolokaha et la gestion locale de ces conflits à Nikolo. Ainsi, 95 acteurs (paysans et éleveurs) ont été soumis à notre questionnaire. Des entretiens ont été réalisés avec les chefs de village, les responsables des communautés d'éleveurs et les autorités administratives. Nous sommes arrivés à la conclusion que les conflits agriculteurs-éleveurs prédominent dans le département de Katiola. Sur les 95 acteurs interrogés, 47 acteurs ont relevé les conflits agriculteurs-éleveurs soit 49,47% des enquêtés.

Mots clés: Exploitation agricole et minière, conflits, éleveurs-agriculteurs, Katiola, Darakolokaha, Nikolo.

ABSTRACT

Conflicts amid peasants constitute a serious hindrance to the development process in rural zone. The persistence of these conflicts in the department of Katiola weakens its economy which is based on the agricultural sector. In addition to agriculture, there is livestock farming in the department. The coexistence of both activities in rural area seems to be difficult in view of the great number of conflicts its causes. And the types of conflicts observed in the department of Katiola are farmers-breeders conflicts, farmers-mine operators' conflicts, land disputes and conflicts linked to the management of water. In view of these conflicts, the populations use different modes of management. In this department, we have to know that, the administrative mode of conflicts management does not always suit all the opposing parties. Due to these dissatisfactions, one of the villages of the department, Nikolo created an interne organization which takes into account all the actors (farmers and breeders). This local organization of conflicts management in Nikolo helped reduce conflicts in a significant way between farmers and breeders in the village. Through this study we present the administrative mode of conflicts management in the village of Darakolokaha and the local mode of conflicts management in Nikolo. For this pupose, 95 people (farmers and breeders) have been given a questionnaire to fill in. Interviews have been carried out with the leaders of the villages, the leaders of the different communities of breeders and the administrative authorities. We have come to the conclusion that conflicts between farmers and herders predominate in the department of Katiola. Out of the 95 actors intervived, 47 actors identified conflict between farmers and herders, representing 49.47% of the respondents.

Key Words: Agricultural and minig exploitation, conflicts, livestock farmers, Katiola, Darakolokaha, Nikolo.

Introduction

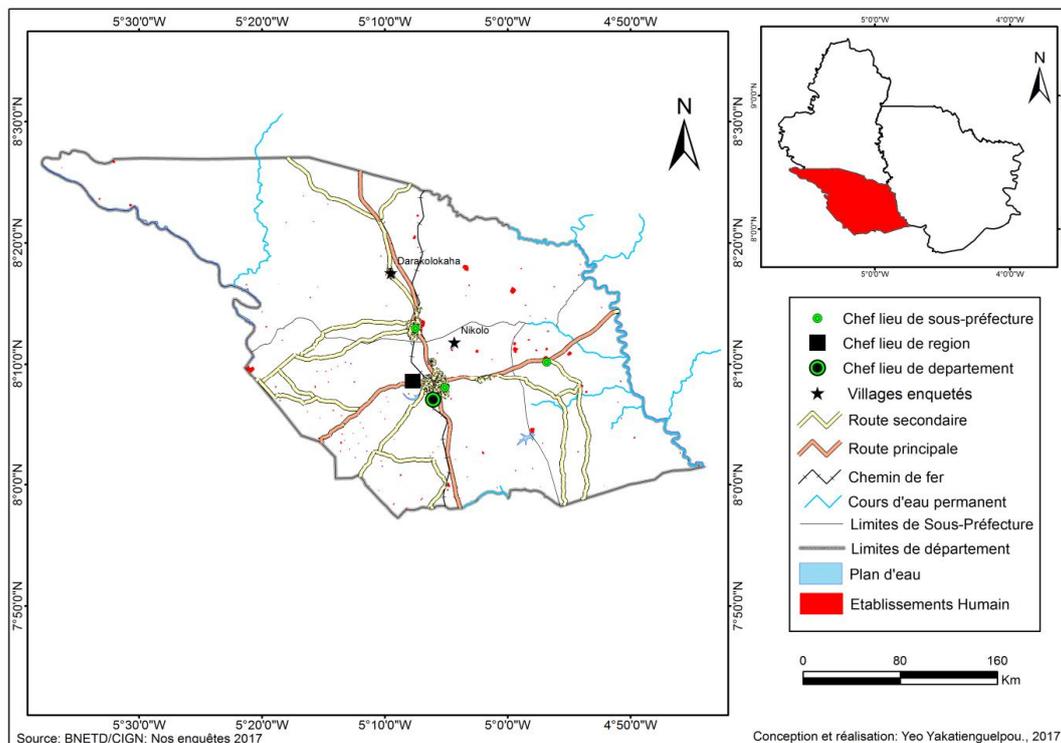
L'agriculture étant la principale activité des populations ivoiriennes constitue l'un des piliers sur lequel repose l'économie du pays. Cette agriculture est essentiellement développée dans les campagnes ; mais l'accès à ces ressources et leur possession ont été le plus souvent la cause de profondes division sociales communautaires, familiales y compris internationales, très souvent en rapport avec les personnes migrantes nationales ou internationales (LALLY, 2016 ; p.2). De plus dans ces milieux ruraux, à côté de l'agriculture se développe d'autres activités telles que la pêche et l'élevage. Dans le monde rural, l'exercice de chacune de ces activités se heurte à des difficultés conflictuelles. Aussi, la cohabitation de ces activités semble être difficile

voire même impossible à cause des nombreux conflits qu'elle engendre. Dans les milieux ruraux du département de Katiola, nous assistons à une récurrence de divers conflits. Quelle est la nature de ces conflits ? Quelles en sont les causes ? Quels sont les mécanismes de prévention et de résolution de ces conflits ? Telles sont les principales questions qui guideront notre analyse en vue de mettre en exergue les conflits qui minent le monde rural du département de Katiola ; et relever les mécanismes de prévention et de résolution de ces conflits qui peuvent faire cas d'école ailleurs.

1. Méthodes

L'approche méthodologique adoptée pour mener à bien cette étude est basée sur la documentation et les enquêtes de terrain. La documentation dans son ensemble nous a permis de cerner les contours du sujet et de voir la diversité des conflits dans le monde rural. La prospection du terrain, quant à elle, permise d'identifier les localités du département de Katiola les mieux indiqués pour abriter l'étude. Au regard de la problématique étudiée, les localités de Darakolokaha et de Nikolo ont été retenues pour nos enquêtes. Ces deux villages présentent les mêmes types de conflits avec quelques différences. Cependant, les modes de règlements de ces conflits diffèrent d'un village à un autre. Dans ces villages, les enquêtes ont été menées de 2016 à 2017 (figure 1).

Figure 1 : Localisation des villages enquêtes



2. Résultats et discussion

2.1. La nature des conflits

Dans le département de Katiola, quatre types de conflits prédominent le monde paysan. Ce sont les conflits agriculteurs-éleveurs, les conflits agriculteurs-exploitants miniers, les conflits fonciers et ceux liés à la gestion de l'eau.

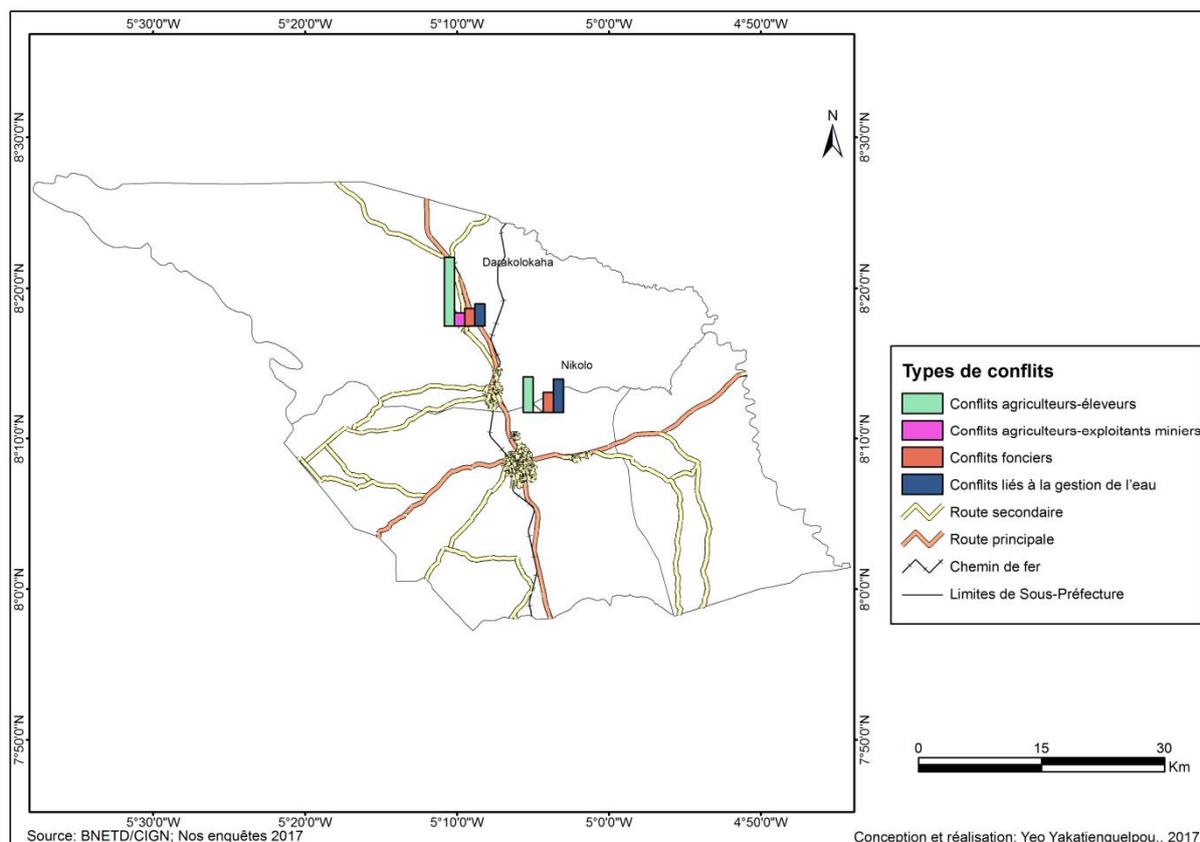
Tableau1 : Les types de conflits par village

Types de conflits Village	Conflits agriculteurs-éleveurs	Conflits agriculteurs-exploitants miniers	Conflits fonciers	Conflits liés à la gestion de l'eau	Total
Darakolokaha	31	06	08	10	55
Nikolo	16	00	09	15	40
Total	47	05	17	25	95
Proportion	49,47%	06,33%	17,89	26,31	100%

Source : Nos enquêtes, Juillet-Août 2016 et Mars-Avril 2017

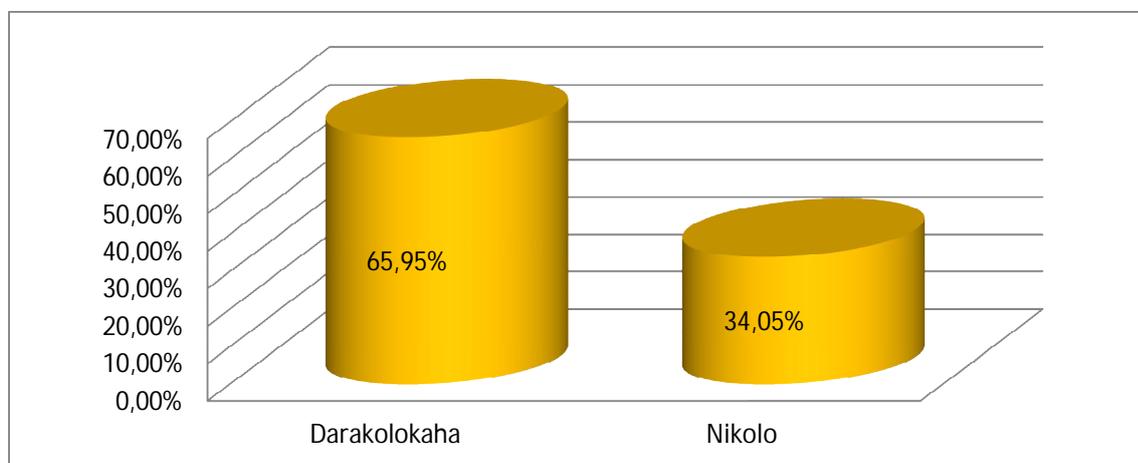
La lecture du tableau ci-dessus met en relief la récurrence des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Ce type de conflit représente 49,47% environ la moitié des conflits du département. Ensuite viennent les conflits liés à la gestion de l'eau dans les bas-fonds, qui représentent 26,31% des conflits. Notons les conflits fonciers estimés à 17,89%. Les conflits entre agriculteurs et exploitants miniers sont faiblement observés dans le département avec seulement 6,31%. Pour mieux apprécier les types de conflits dans les villages enquêtés, la figure 2 a été réalisée.

Figure 2 : Les types de conflits dans les villages enquêtés



En effet, les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont plus présents à Darakolokaha. Dans cette localité nous avons enregistré 65,95% des conflits agriculteurs/éleveurs. Ce taux est largement au dessus de la moyenne, car sur 47 personnes interrogées 31 nous ont fait cas de ce type de conflit. Contrairement à Darakolokaha, les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont peu nombreux à Nikolo. Ils représentent 34,04% soit 16 cas de conflits sur les 47 enregistrés dans le département (figure 3).

Figure 3 : Conflits agriculteurs/éleveurs dans les villages enquêtés



Source : Nos enquêtes, Juillet-Août 2016 et Mars-Avril 2017

Pour ce qui est des conflits liés à la gestion de l'eau, ils sont plus nombreux à Nikolo contrairement à Darakolokaha. Ce type de conflit a une proportion de 60% à Nikolo contre 40% à Darakolokaha. Sur les 25 conflits liés à l'eau enregistré lors nos enquêtes dans les deux localités, 15 ont été noté à Nikolo et 10 à Darakolokaha.

Les conflits fonciers dans le département étant très peu rependus, eu égard aux us et coutumes qui interdisent ce genre de conflit sous peine de lourdes amendes pour les deux parties. C'est pourquoi, ces conflits ne représentent que 17,89%. Cependant, nous avons pu observer quelques conflits de ce genre dans les deux localités visitées. Il ressort de nos enquêtes que Nikolo enregistre le plus de conflits fonciers, 9 conflits sur 17 soit 52,94% contre 47,05% pour Darakolokaha.

Le dernier type de conflit observé dans le département de Katiola est le conflit entre agriculteur et exploitants miniers. Ce type de conflit est observé uniquement à Darakolokaha. Il convient de souligner que Darakaolokaha est un champ minier contrairement à Nikolo ; c'est ce qui explique la présence des conflits entre agriculteurs et exploitants miniers dans la seule localité de Darakolokaha.

En somme, quatre types de conflits dominant le paysage rural du département de Katiola. Ces types conflits sont les conflits entre les agriculteurs et éleveurs, les conflits entre agriculteurs et exploitants miniers et ceux liés à la gestion de l'eau. Diverses raisons sont à base de ces conflits. Quelles en sont ces raisons ?

2.2. Les causes des conflits

Plusieurs causes sont à l'origine des conflits dans le monde rural du département de Katiola. Ces causes varient d'un type de conflit à un autre.

2.2.1. Les raisons des conflits agriculteurs/éleveurs

Ce fort taux des confits entre agriculteurs et éleveurs s'explique par le fait que le département de Katiola est propice à la pratique de l'élevage, eu égard à sa végétation de savanes et à la présence de plusieurs points d'eau.

En effet, les bas-fonds étant des espaces humides, sont convoités par les agriculteurs et les éleveurs. Chaque acteur y descend pour des intérêts personnels. L'agriculteur descend dans les bas-fonds à la recherche de terres humides pour la pratique de son activité agricole. Quant à l'éleveur, il descend dans les bas-fonds soit à la recherche de pâturage pour son troupeau ou soit pour abreuver ces bêtes. De ce fait, les bas-fonds sont devenus des endroits où cohabitent l'agriculture et l'élevage. Or cette cohabitation semble difficile voire même impossible ; car les cultures constituent des fourrages pour les troupeaux. Ainsi, lorsque les bergers conduisent leurs troupeaux dans les bas-fonds soit pour leur abreuvement soit pour la recherche de pâturages ; profitant de l'inattention des bergers quelques bêtes se détachent du troupeau et vont

détruire les cultures des paysans qui se trouvent dans les environs. Houdeingar (2009 ; p.3) abondent dans le même sens parlant des conflits entre agriculteurs et éleveurs au Tchad. Dans ce pays tout comme les autres pays où agriculture et élevage occupent presque à égalité une place importante dans l'économie, les conflits portant sur l'usage des terres sont fréquents. Pratiquant un élevage transhumant, les éleveurs se déplacent périodiquement avec leur bétail, à la recherche de pâturage. Ces déplacements, vers des zones plus propices donnent souvent lieu à des disputes individuelles autour des points d'eau ou pour l'exploitation des aires de parcage, ces dernières constituant pour les agriculteurs des espaces indispensables à la réalisation de leurs activités agricoles. Quant à Sougnabe (2003 ; p.4), il évoque également la poussée démographique, les perturbations climatiques, la sécheresse, la désertification, la pauvreté des sols, la rareté de l'eau, la dégradation des pâturages, comme les causes principales de ces conflits.

De plus, l'élevage qui a longtemps était considéré comme la chasse gardée de populations étrangères peuls, voit de plus en plus l'implication des populations autochtones sénoufo du département de Katiola. Les têtes de bœufs sont utilisées pour la culture attelée. Diallo (2007 ; p.1) relève que les bœufs jouent un rôle important dans la vie rituelle des Sénoufo, et notamment lors des funérailles ; car les funérailles chez les Sénoufo font partie de ces rares occasions lors desquelles est consommée la viande du bœuf sacrificiel. Cependant, le suivi des troupeaux de ces populations autochtones sont le plus souvent confiés à des enfants ayant un âge compris entre 7 ans et 12 ans. Pourtant, ces enfants n'arrivent pas à canaliser les bêtes ; qui se détachent facilement du groupe pour commettre des dégâts dans les exploitations. Pourtant, comme le soulignent YEO et al (2017 ; p.158) la recrudescence des dégâts de cultures du fait de l'essor de l'élevage accentue les conflits entre les acteurs.

Photo 1 : Un troupeau de bœufs confié à des enfants à Darakoloha



Cliché, Yéo Yakatienguelpou, Août 2016

2.2.2. La gestion de l'eau, l'une des causes des conflits entre agriculteurs et exploitants miniers

Les conflits entre agriculteurs et exploitants miniers naissent du fait que ces deux de catégories de personnes exploitent les mêmes espaces et ressources. L'espace commun partagé par ces deux catégories de personnes est la terre. Les conflits déclenchent lorsqu'un filon d'or traverse une terre cultivable ou même déjà mise en valeur. En pareil situation, les exploitants miniers font incursion dans la parcelle de l'agriculteur sans son accord pour extraire le minerai. Pourtant l'extraction du minière dégrade les terres et par ricochet les cultures qui y sont développées. Une telle incursion n'est pas du goût des paysans ; d'où le déclenchement de sérieux conflits entre ces acteurs.

L'eau étant une ressource indispensable pour le développement des cultures et l'exercice de l'exploitation minière constitue un élément de conflit entre les agriculteurs et les exploitants miniers et entre les agriculteurs eux mêmes ; et ce à cause de sa mauvaise gestion. SILUE (2014 ; p.113) relève que les intérêts divergents autour de l'eau sont inévitablement à l'origine de conflits récurrents entre les usagers.

En effet, les conflits entre agriculteurs et exploitants miniers naissent à cause de la ressource en eau. Les deux acteurs ont besoin de cette ressource pour leurs activités respectives. L'agriculteur à besoin de l'eau pour le développement de ces cultures. Quant à l'exploitant minier, c'est dans cette eau qu'il va tamiser le sable qu'il creuse pour extraire le minerai. Or le sable tamisé va se déposer dans le fond des rivières ; ce qui empêche le souvent l'eau de circuler normalement. Cette situation cause des désagréments aux agriculteurs surtout ceux qui exploitent les bas-fonds ; car l'eau n'atteindra pas leurs parcelles et pire cela rend le bas-fond inexploitable (photo 2).

Photo 2 : Un bas-fond inexploitable suite au tamis de l'extraction de l'or à Darakoloha



Cliché, Yéo Yakatienguelpou, Novembre 2016

Aussi, des conflits déclenchent entre les agriculteurs eux-mêmes au sujet de l'eau. Très souvent, des exploitants construisent des digues en amont ralentissant l'écoulement correct de l'eau ou même empêchant son écoulement total. Cette action est préjudiciable aux exploitants situés en aval. Ainsi, leurs cultures ne peuvent se développer normalement, dans le pire des cas ils n'arrivent pas à mettre en valeur leur parcelle. Ce qui provoque leur mécontentement ; et ils s'en prennent aux exploitants qui ont bloqué l'eau. Yoman et al (2016 ; p.8) relèvent également des conflits entre les usagers des petits barrages pastoraux dans le département de Ferkessédougou. En pareil situation, débute des véritables palabres entre les paysans eux mêmes.

2.2.3. Les causes des conflits fonciers

Les conflits fonciers trouvent leurs origines dans la pression foncière. Car nous assistons de plus en plus à la saturation des terres plateaux et la réduction des jachères. Cette situation provoque une lutte autour des quelques espaces cultivables disponibles. Ainsi, chacun des agriculteurs protège jalousement sa parcelle. C'est pourquoi, ils ont un regard sur la délimitation de leurs portions. Par exemple à Darakolokaha, le problème de terres cultivables sur les plateaux est imputable à la dégradation de ces terres par l'activité minière. Donc, face à cette rareté des terres cultivables sur les plateaux, la grande partie des paysans se descendent dans les bas-fonds. Ce regain d'intérêt pour cet espace va susciter de profondes mutations dans les pratiques foncières qui s'y observaient. Et, les bas-fonds qui ne constituaient pas un réel enjeu socio-économique et foncier au début de l'économie de plantation, ont aujourd'hui pleinement intégré le marché foncier local (ASSI-KAUDJHIS, 2008 ; p.26). Ainsi, une fois dans ces espaces humides, la moindre surface est très précieuse et donc convoitée. Il convient de souligner que ces conflits fonciers ne perdurent pas, parce que la terre est sacrée dans la tradition sénoufo ; donc ne doit pas faire l'objet de disputes qui pourrait avoir des graves conséquences. Or le peuple Tagbana, qui est le peuple autochtone du département de Katiola appartient au groupe sénoufo. C'est cette idée que vient éclairer Kohlhagen (2002 ; p.6), en relevant qu'en pays sénoufo, la terre possède un important pouvoir mystique. C'est pourquoi, lorsqu'un conflit foncier survient, celui-ci doit nécessairement être tranché par un collectif, qui procède aux sacrifices nécessaires. A défaut de sacrifices, toute exploitation prématurée se solde par la mort de l'exploitant. Même lorsqu'un conflit n'était pas connu par l'intéressé ou demeurait suspendu depuis longtemps, cette sanction survient.

2.3. La prévention des conflits, gage d'une exploitation agricole sereine dans le département de Katiola

2.3.1. La sensibilisation des agriculteurs et éleveurs, "clé" de prévention des conflits dans les bas-fonds

Les conflits liés à la mise en valeur des bas-fonds peuvent se prévenir par la sensibilisation et l'établissement des règles claires régissant l'exploitation des bas-fonds. Cette sensibilisation doit commencer par les éleveurs. Ces derniers doivent bien surveiller leurs troupeaux, afin d'éviter les éventuels conflits entre les paysans et eux. Il faut également leur faire comprendre que si des dégâts survenaient, ils seraient sanctionnés par des textes qu'ils doivent connaître. Car chez l'ensemble des acteurs, il existe un grand besoin d'information sur les procédures en vigueur en matière de conciliation/gestion des conflits. Sokemawu (2015 ; p.37) propose également la sensibilisation des différentes communautés sur le bien fondé des deux activités (agriculture et élevage) qui sont en réalité complémentaires. Aussi propose-t-il la délimitation claire et nette des couloirs de passage des animaux dans le but de faciliter l'accès aux points d'eau et aux pâturages.

En ce qui concerne la gestion de l'eau, il faut montrer à tous les paysans le bien fondé de l'eau pour toutes les cultures. Ainsi, chacun des exploitants devra utiliser l'eau de façon rationnelle et permettre aux autres paysans d'en bénéficier. Enfin, il faut moderniser le régime foncier pour prévenir les conflits liés au foncier.

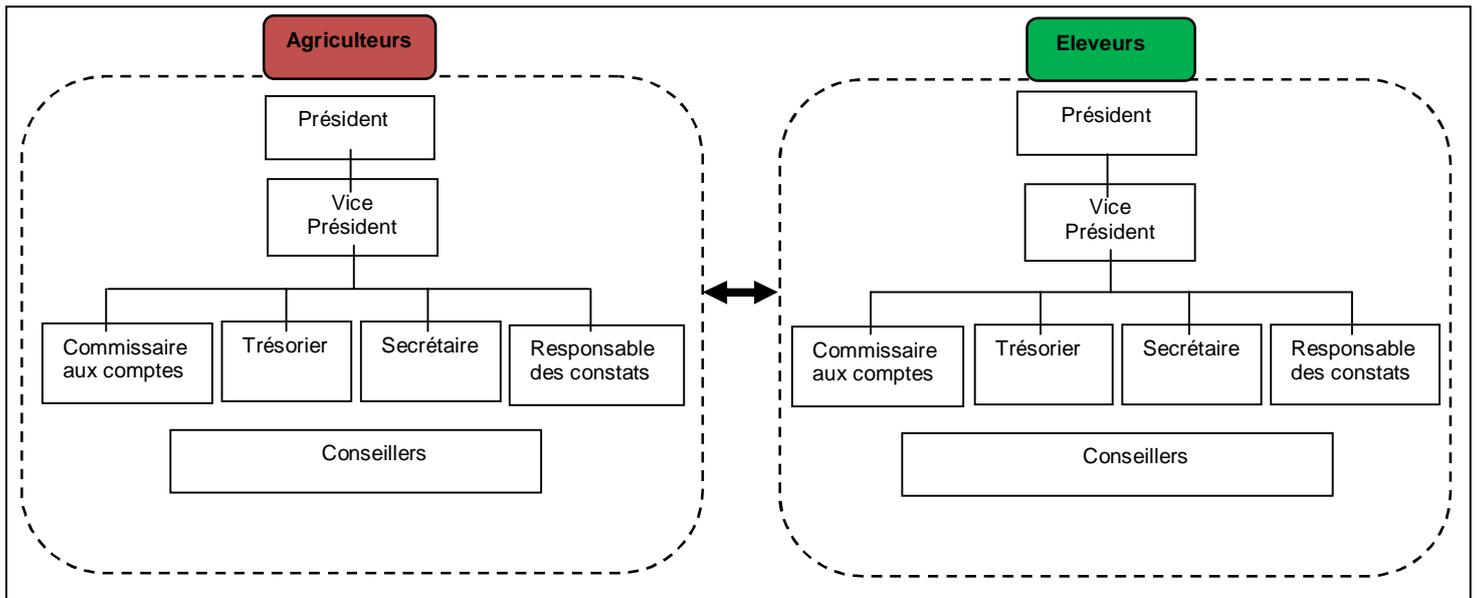
2.3.2. La résolution des conflits entre exploitants de bas-fonds et éleveurs à Nikolo : une stratégie originale de prévention des conflits

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs constituent l'essentiel des conflits dans le département de Katiola. Toutefois lorsque ce genre de conflit naît, sa résolution diffère d'un village à un autre. Ainsi, à Darakolokaha tout comme dans la plupart des villages du département, les acteurs ont recours à la résolution administrative de leurs conflits. Mais la résolution de ces conflits par les autorités administratives n'a pas toujours satisfait les deux parties. Le plus souvent la partie fautive accuse à tort ou à raison les autorités de ne pas être impartiales. Les paysans les accusent de prendre toujours parti pour les éleveurs qui leur donnent soit des bêtes ou soit de fortes sommes pour étouffer les problèmes. Cette situation pousse même, certains paysans à se rendre justice par l'abattage de certaines bêtes des éleveurs ; ce qui envenime les relations entre ces différents acteurs.

Face cette situation, les agriculteurs et les éleveurs de Nikolo, localité du département de Katiola ont mis en place un conseil de gestion des conflits agriculteurs/éleveurs. Il faut noter que ce conseil se compose des agriculteurs et des éleveurs. Il est la fusion de deux bureaux de gestion des conflits, celui des paysans et

celui des éleveurs. Chacun de ces bureaux comprend un président qui coordonne les activités, un vice président qui supplie le président en cas d'empêchement, un secrétaire qui rédige les différents procès verbaux, un trésorier qui garde les fonds du bureau ou encore les fonds de réparation de dégâts, un commissaire aux compte chargé de superviser la gestion du trésorier, un responsable des constats chargé de faire le constat en cas de dégâts et des conseillers. Soulignons que les deux bureaux travaillent de façon collégiale (figure 3).

Figure 3 : Conseil de gestion des conflits agriculteurs/éleveurs à Nikolo



Source : Nos enquêtes, Juillet-Septembre 2016

La figure ci-dessus montre le conseil de gestion des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs. Il faut noter que les agriculteurs se composent essentiellement des autochtones Tagbana et les éleveurs se composent des étrangers peuls. Les deux bureaux travaillent en ensemble, de façon concertée. Pour un bon fonctionnement, ils se sont établi des règles que chaque partie a pris l'engagement de respecter. Ces règles s'articulent essentiellement autour des réparations de dommages en cas de dégâts. En cas de dégâts dans une exploitation, le propriétaire du champ saisit le conseil. Et le conseil dépêche les responsables des constats accompagnés de quelques membres des deux bureaux pour faire le constat. Une fois le constat fait, ils viennent exposer le rapport du constat devant le conseil ; puis les trésoriers procèdent aux calculs de la somme à verser. Ce calcul se base sur la superficie détruite et les dépenses que le propriétaire du champ a effectué jusqu'à ce niveau. Une fois tous ces éléments pris compte, ils fixent le montant que la caisse des éleveurs doit verser à la caisse des agriculteurs ; et la caisse des agriculteurs se charge de verser cette somme au propriétaire du champ. Par exemple pour 0,25 ha (un carré) d'igname, les chargés des constats estiment le nombre de buttes à 300 ; et une butte détruite coûte 25 FCFA soit une somme de 7500 FCFA pour la destruction des buttes. Ensuite, les dépenses

annexes (labour, main d'œuvre, tubercules) sont estimées à 25000 FCFA. Les deux sommes combinées donnent une somme totale à verser de 32500 CFA comme frais de réparation.

Une fois la somme à verser est arrêtée, la trésorerie des éleveurs se charge d'encaisser le propriétaire du troupeau responsable des dégâts ; et à remettre la somme à la trésorerie des agriculteurs. Toutefois, lorsque le propriétaire du troupeau n'a pas été identifié clairement, c'est à la caisse des éleveurs qu'il revient de faire la somme arrêtée.

Il faut révéler que la méthode originale de gestion des conflits entre les agriculteurs et des éleveurs, a permis de réduire considérablement le nombre de ce type de conflit. Car les éleveurs suivent désormais avec beaucoup d'attention leurs troupeaux ; de peur qu'ils n'aillent pas détruire des cultures. De plus, les actions d'abattage des bêtes par les paysans, à cause d'une éventuelle destruction de leur parcelle ont disparu. Chaque groupe fait de respecter les règles ; pour ne pas se voir infliger des sanctions.

En somme, cette méthode de résolution des conflits agriculteurs/éleveurs dans le village de Nikolo, doit faire cas d'école pour les autres localités du département ; afin de réduire voire de faire disparaître les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs. A côté de ce mode de règlement, il existe le règlement à l'amiable des conflits. Il s'effectue directement entre l'agriculteur victime et l'éleveur responsable des dégâts. C'est une entente mutuelle entre deux parties, sans intervention ni d'une tierce personne, ni des autorités (Lally, 2016 ; p.12 et Houdeingar, 2009 ; p.7).

Conclusion

Les conflits dans le milieu rural du département de Katiola sont multiples et diversifiés. Les conflits naissent le plus souvent entre différents acteurs ou entre acteurs de la même activité. Ce sont les conflits agriculteurs-éleveurs, les conflits agriculteurs-exploitants miniers, les conflits fonciers et ceux liés à la gestion de l'eau. Parmi ces conflits, les conflits les plus récurrents sont ceux entre agriculteurs et éleveurs. Pour ce qui des causes de ces conflits, ils diffèrent d'un type de conflit à un autre. La gestion de ces conflits dans les villages de Darakolokaha et de Nikolo, nous a permis de mettre en relief deux modes de règlementation des conflits. Cependant, le mode de règlementation des conflits mis en place par les populations de Nikolo, associant tous les acteurs à permis de réduire considérablement les conflits dans le village. Cette méthode de gestion des conflits à Nikolo montre ingéniosité des paysans. Par conséquent, cette méthode de gestion des conflits doit inspirer toutes les campagnes ivoiriennes ; pour qu'elles adaptent leur mode règlementation aux

réalités locales. Une fois les conflits minimisés, les activités du monde rural pourraient booster l'économie locale et par ricochet l'économie nationale.

Bibliographie

ASSI-KAUDJHIS J.P. (2008), « Crise agricole et reconversion des bas-fonds par la rizipisciculture dans le centre -ouest de la Côte d'Ivoire : Enjeux de l'implication des femmes » in *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement (GEOTROPE)*, n° 2, Abidjan, EDUCI, pp. 20-36.

DIALLO Y. (2007), « Les Peuls, les Sénoufo et l'État au nord de la Côte d'Ivoire. Problèmes fonciers et gestion du pastoralisme » in *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 10 | 1995, mis en ligne le 17 juillet 2007, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://apad.revues.org/1131>

HOUDEINGAR D. (2009), « Les conflits d'usage entre principe de coexistence et principe de responsabilité » in *L'accès à la terre et ses usages, variations internationales Access to land and its use: Differing international approaches*, Jun 2009, Nantes, France. <hal-00716945>

KOHLHAGEN D. (2002), *Gestion foncière et conflits entre agriculteurs et éleveurs, autochtones et étrangers dans la région de Korhogo (Côte d'Ivoire)*, Rapport de mission dans le cadre du projet de recherche « Loi et Coutume » (APREFA – LAJP – CIRAD), 31 p.

LALLY K. A. (2016), « Prévention et gestion de conflit entre autochtones et étrangers dans le foncier rural ivoirien: Koffiakakro et Mahounou, deux cas de figure à apprécier », *Atelier de réflexion: Migrations et enjeux fonciers en Côte d'Ivoire*, 15 et 16 décembre 2016 à l'UPGC de Korhogo, 23 p.

SOKEMAWU K. (2015), « Gestion des conflits entre paysans et éleveurs peulhs de la région des savanes au nord-Togo dans le processus d'un développement durable », in *revue de géographie tropicale et d'environnement*, n° 2, Lomé, pp. 26-39

SOUGNABE S.P. (2003), « Conflits agriculteurs-éleveurs en zone soudanienne au Tchad : une étude comparée de deux régions : Moyen-Chari et Mayo-Kebbi » in *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*, Actes du colloque mai 2002, Garoua, Cameroun, Prasac, N'Djamena, Tchad -Cirad - Prasac, France, 8 p.

SILUE P.D. (2014), « Barrages hydro-agricoles et conflits d'usage à Korhogo », in *Ahoho-Revue de Géographie du Lardymes n°12*, Université de Lomé, Lomé, pp. 166-171.

YEO N. J., KOUAME D. P. E., DJAKO A. (2017), « Essor de l'élevage bovin dans les départements de Korhogo et Dikodougou: déterminants et implications socio-économiques » in *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes, Numéro 3*, pp. 149-162

YOMAN N.K.M, OURA K.R, DJAKO A. (2016), « Conflits d'usage des petits barrages pastoraux à Ferkessedougou, Nord de la Côte d'Ivoire: la difficile sédentarisation des éleveurs Peuls » in *European Scientific Journal* Vol 12, n°29, pp. 337-350.